

MAIRIE DES OMERGUES
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°50/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt décembre à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max.

Absents excusés : Madame KATSAOUNIS Carole, Messieurs KATSAOUNIS Bruce, DE BRUYNE Vincent

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 13/12/2024

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 6

OBJET : PARTICIPATIONS SCOLAIRES ECOLE DE MONTBRUN

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il vient de recevoir l'état des participation scolaires 2023 / 2024 de l'école de Montbrun-Les-Bains et le présente au conseil municipal.

Les participations scolaires s'élèvent à 2 014.75 € pour 1 élève.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal a délibéré sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'état des participations scolaires 2023/2024 présentées ci-dessus pour un montant de 2 014.75 €
- **AUTORISE** Monsieur Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 23 décembre 2024,

Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU